Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville
Province de Québec

Avis public

AVIS DE MOTION ET DÉPÔT D'UN PROJET DE RÈGLEMENT – RÈGLEMENT NUMÉRO 2020-11 INTITULÉ « RÈGLEMENT CONCERNANT L'ENLÈVEMENT DES RÉSIDUS DOMESTIQUES DANS LES LIMITES DE LA MUNICIPALITÉ »

Avis de motion est donné par la conseillère Emmanuelle Bagg qu'elle présentera pour adoption, lors d'une séance ultérieure du conseil, le règlement numéro 2020-11 concernant l'enlèvement des résidus domestiques dans les limites de la municipalité.

L'objet de ce règlement est de se conformer à la réglementation de la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains.

Le projet de règlement a été déposé lors de la séance du 2 novembre 2020.

Le projet de règlement est disponible pour consultation au bureau municipal, situé au 390, rue Principale à Saint-Bernard-de-Michaudville, seulement sur rendez-vous.

DONNÉ à Saint-Bernard-de-Michaudville,
Ce 4e jour du mois de novembre 2020.

Émilie Petitclerc
Directrice générale et secrétaire-trésorière